

EVERGNICOURT

12 DECEMBRE 2022

20h00

PRESENTS

L'an deux mille vingt-deux, le 12 Décembre à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de M.CAVEL Olivier, Maire.

Présents :

CAVEL Oliver	X	FOUCHART Sandrine	X
FOURNIER Laurent	X	LAHEMADE Mathieu	Excusé
LAMBOT Nicolas	X	GABALLO Sylvain	X
CHIGNOLA Jérôme	X	DUFOUR Alexandre	X
DURAND Marion	X		
TREMLET Ingrid	X		
PICAULT Delphine	X		
LAFOND Séverine	X		

Madame LAFOND Séverine, Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Amortissement obligatoire des comptes 204 Budget 2023
2. Taxe d'aménagement CCCP



1. DELIBERATION N°

Amortissement obligatoire des comptes 204 – budget 2023

Les dépenses USEDA (Electricité) et DECI (poteaux incendie) doivent obligatoirement être amorties, il convient donc de passer une délibération pour autoriser cet amortissement sur un an.

Vote pour : 11 / Vote contre : / Abstention : / Excusés : 1

2. DELIBERATION N°

Taxe d'aménagement Communauté de Communes Champagne Picarde

La taxe d'aménagement reste une recette de la commune conformément à la délibération de la Champagne Picarde en date du 21 novembre 2022. La Champagne Picarde n'ayant aucune charge d'équipements publics sur le territoire de la commune d'Evergnicourt.

Vote pour : 11 / Vote contre : / Abstention : / Excusés : 1

**Prochain Conseil Municipal
30 Janvier 2023 à 20H**

Le maire,

Olivier CAVEL